

La Fête des maires, c'est toute l'année!

Depuis le 1^{er} juin 2022, Vernier a son nouveau maire: Gian-Reto Agramunt (PLR), avocat, est en charge d'un dicastère regroupant les secteurs administratifs (finances, ressources humaines, technologies de l'information, etc.), ainsi que la culture et la communication. Vernier compte une population (plus de 36'500 habitants) très cosmopolite: ce sont 150 nationalités qui se côtoient au quotidien, une diversité que Gian-Reto Agramunt considère comme une véritable richesse. Avec l'arrivée de 5000 à 6000 nouveaux habitants et la création de 7000 à 8000 emplois d'ici à 2030, Vernier connaîtra un développement important ces prochaines années.

Gian-Reto Agramunt, Maire de Vernier/GE

Vernier, une commune pleine de contrastes

- Quel regard portez-vous sur le Vernier d'aujourd'hui?

- Vernier abrite sur son sol aussi bien des secteurs d'habitation, des zones industrielles et des activités commerciales que de vastes espaces naturels. Chaque quartier résidentiel a sa propre identité et ses formes architecturales spécifiques. Le Village de Vernier comprend des bâtisses classées, ainsi que des maisons individuelles, la majorité de ces dernières datant des années 1990. Le Lignon, avec sa barre de plus d'un kilomètre de long, est mondialement connu; ses quelque 6500 habitants sont fortement attachés à ce quartier et ils estiment qu'il y fait bon vivre. Idem pour Avanchet-Parc, construit dans les années 1970 et qui a fait l'objet de rénovations successives. Quant au secteur de l'Etang, situé au centre géographique de la commune, il est à découvrir; l'ensemble des habitants auront emménagé d'ici la mi-août dans des logements diversifiés (subventionnés, à loyer libre, PPE); les bureaux, commerces et entreprises suivront au cours des prochains mois et dans l'année à venir. Ce secteur de onze hectares, aux airs futuristes et doté de nombreux équipements publics, ne manquera certainement pas de dynamisme. Enfin à Châtelaine, Concorde Espace Culture sortira de terre (2025-26), à l'intersection entre divers modes de transport, dont une future halte RER.

- Que peut-on s'attendre à trouver dans ce nouveau centre culturel?

Initié en particulier par Pierre Ronget, alors conseiller administratif de Vernier, et mis en œuvre par la Fondation pour le développement des Arts et de la Culture (Fodac), cet espace culturel se veut à la fois un centre de création, de formation, de résidence et de programmation artistique. Il sera dédié essentiellement à la danse, mais aussi à la musique et aux arts visuels. Ce nouvel équipement de la région genevoise viendra compléter et enrichir le maillage culturel actuel, sans créer de concurrence ni de redondance. Avec Concorde Espace Culture, la culture bourgeoiera et s'épanouira depuis Vernier, puis rayonnera aux alentours.

- Votre commune est souvent qualifiée de laboratoire d'innovation sociale. Pourquoi?

- Au cours de son histoire, la Ville de Vernier a mis en place plusieurs dispositifs innovants pour régler diverses problématiques sociales. Je pense notamment aux Correspondants de nuit, au Conseil des habitants, au soutien social et à la politique en faveur des seniors. Pour ces derniers, la Résidence Les Campanules (164 logements) à Aire est en cours de construction. Cet immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) bénéficie d'une architecture adaptée aux personnes à mobilité réduite. La



MAGALI GIRARDIN

Gian-Reto Agramunt.

résidence offrira diverses prestations à ses locataires, telles que restauration, animation, gérance sociale, sécurité et assistance technique. La Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées (FPLAI), propriétaire de près de 400 logements à Genève, est l'initiatrice de ce projet. Dans un autre domaine, les Contrats de Quartier jouent un rôle important à Vernier: ils soutiennent des projets issus d'habitants ou d'associations qui contribuent à améliorer la cohésion sociale, la qualité de vie, voire

qui animent les différents quartiers. Initié par Vernier, le concept a été adopté depuis par plusieurs communes genevoises.

- Pour revenir à la culture, peut-on dire que c'est elle qui relie les Verniolans?

- Absolument! Outre le riche programme de la saison culturelle «officielle» qui se tient à la Salle du Lignon, nous sommes fiers de proposer une originalité dans le paysage genevois: la «ContreSaison», un festival pluridisciplinaire qui reprend ses quartiers cet été (du 25 juin au 27 août 2022). Une myriade de spectacles (théâtre, danse, cirque et musique), gratuits et ouverts à toutes et à tous, se déploieront dans plusieurs lieux de la commune, parfois insolites. Cette manifestation est née dans le contexte de pandémie, avec la volonté de sortir les arts vivants des murs et de recréer par ce biais des liens entre le public et les artistes. La démarche a rencontré un réel engouement. Par ailleurs, la diversité culturelle présente à Vernier se traduit par un nombre impressionnant d'associations, qui contribuent par leurs activités à mettre en valeur et à faire vivre la commune.

- Quels sont les enjeux de votre magistrature?

- Après plusieurs décennies de forte croissance démographique, le Plan directeur communal (PDCOM) 2022 marque un tournant. Dans ce document, les autorités communales mettent l'accent sur la santé; elles conditionnent ainsi le développement de certains secteurs à une amélioration de l'environnement direct des futurs habitants. Cela passe, entre autres, par des infrastructures de qualité en termes de transports publics. Dans les prochaines années, les Verniolans dispo-



La Résidence pour seniors Les Campanules est en cours de construction.

seront du BHNS (bus à haut niveau de service). Autour de ces lignes de bus, des zones plus verdoyantes seront aménagées. En outre, les principaux axes routiers de la commune bénéficieront de revêtement phonoabsorbant, visant à réduire les nuisances sonores (travaux actuels sur la route de Vernier). Nous poursuivons également nos efforts en matière de durabilité; la commune s'est d'ailleurs vu renouveler, pour la troisième fois, le label «Cité de l'énergie Gold». Les consommations des installations communales ont démontré une diminution des émissions de CO₂ de 42% en 2019 par rapport à 2009. Pour sortir du fossile d'ici à 2030, Vernier a réalisé de gros efforts ces dernières années, notamment en remplaçant plusieurs chaudières à gaz ou à mazout par des pompes à chaleur ou chaudières à pellets comme à l'école de Châtelaine, ou en rénovant l'enveloppe de ses bâtiments, comme à l'école des Ranches. D'autres projets énergétiques ambitieux suivront, tel le raccordement du quartier de l'Étang au réseau GeniLac. A noter par ailleurs que nous encourageons (subventions, réduction sur les abonnements TPG, itinéraires

pour piétons et vélos, etc.) les habitants à utiliser les transports à énergies «douces».

- Quelles collaborations entretenez-vous avec la gérance centrale Cogerim?

- La présence et l'implication de la gérance centrale Cogerim sur le territoire verniolan sont essentielles pour la commune. Nos collaborations dans le cadre d'Avanchet-Parc, cité ô combien emblématique, ou au sein de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV), nous assurent des relais d'informations fiables et des retours d'expérience particulièrement utiles; il s'agit, entre autres, de l'entretien du domaine public, de la gestion des déchets ou des problématiques liées à la mobilité. A titre d'exemple, il sied de relever l'excellent travail réalisé conjointement par Cogerim et les services de la Ville de Vernier lors de la récente rénovation des aménagements extérieurs des Avanchets. Cette collaboration a notamment contribué à l'amélioration des usages et à la valorisation des espaces publics. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
VÉRONIQUE STEIN

